

Comme tous les salariés de la maison, les musiciens ont subi un préjudice salarial désormais insoutenable. Et ce n'est pas la mesure salariale obtenue lors de la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), avec une date d'effet à partir de cette année, qui va enrayer la **dégringolade des revenus** et résoudre la **perte d'attractivité** des formations musicales observée depuis plusieurs années.

Les récents concours de recrutements ont clairement démontré la difficulté à inciter à la venue de musiciens déjà en poste dans de nombreux orchestres, y compris régionaux, un des viviers de candidats potentiels jusqu'alors. Les raisons sont, notamment, liées au coût de la vie en région parisienne.

A cela s'ajoute désormais :

- **L'insuffisance du projet artistique** de la Direction de la Musique et de la Création, ses errements, ses impasses, ses promesses intenables, la politique de « coups » sans lendemain, la mise en place de projets improbables de nature à mettre en péril la qualité artistique des productions.
- Son management technocratique qui met de nombreux salariés en souffrance.
- **La dégradation spectaculaire des conditions de travail** avec ses conséquences importantes sur la santé.

L'absence d'audace et d'imagination de la Direction de la Musique, son affaiblissement au sein de la maison peuvent être mesurés à l'aune des très nombreux postes supprimés ces dernières années.

L'inexistence de synergies et de projets véritables, anticipés avec les chaînes est probablement le symptôme le plus aigu de ce qui ne tourne pas rond dans une maison "de radio et de musique" avec pour conséquence la quasi négation du cœur de métier des formations musicales de Radio France.

L'indigence du projet stratégique, notamment sur le numérique, pour les formations permanentes en atteste également :

- Aucune visibilité sur les sites internet de Radio France,
- Aucune valorisation des archives qui constituent un patrimoine musical prodigieux,
- Aucun projet stratégique digne de ce nom de développement des productions pour le web, ni pour le jeune public.

La vision technocratique et étriquée d'aujourd'hui doit laisser la place à un projet artistique et musical ambitieux. **Le lourd préjudice fait aux orchestres et au Chœur de la maison, l'est davantage encore pour les missions de service public de Radio France.**

Paris, le 22 février 2023

